

ELEVAGE OVIN : REUSSIR LE PATURAGE TOURNANT DYNAMIQUE (PTD)

VOUS VOULEZ...

- Mettre en place des conditions de pâturage optimales grâce au pâturage tournant dynamique.
- Caler la date de lutte selon l'herbe.
- Limiter le parasitisme.

Contenu de la formation :

- ✓ Agronomie et physiologie de la prairie.
- ✓ Comportement, santé et alimentation des brebis et agneaux au pâturage selon les stades physiologiques.
- ✓ Déroulé de la saison de pâturage et les moments-clés.
- ✓ Éléments d'organisation de pâturage (nombre de paddocks etc.) et les éléments de réussite. Découpage du parcellaire, calcul du chargement, installations de clôture nécessaires.
- ✓ Bilan des pratiques antérieures et adaptations.
- ✓ Cycle des principaux parasites et stratégies de limitation.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques, mises en pratique, visites de parcelles, échanges

Intervenants :

Mathieu BESSIERE, spécialiste en pâturage tournant dynamique, SARL Rhizobium

Bénédicte BLIN, conseillère ovin, Chambre d'agriculture de la Sarthe

Durée :

2,5 jours

Horaires :

9h30-17h30

Responsable de stage :

Lenaïg Menuet

Contact pour la formation :

Bénédicte BLIN

02 43 29 24 27 – 06 71 22 28 79

benedicte.blin@sarthe.chambagri.fr

Tarif : 50/jour € soit 125 € (ou 135/jour € si non VIVEA soit 302,5 €)

(voir bulletin d'inscription)

Les frais de repas et les déplacements sont à la charge du participant.

Public :

Éleveurs ovins de la région et limitrophes, et agriculteurs avec un projet de création d'atelier ovin

Faites-nous part de vos attentes.

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous. Il permettra au(x) formateur(s) de mieux cerner vos attentes pour adapter la formation au plus près de vos besoins.

1 – Quelles sont les questions que vous souhaitez aborder le jour de la formation ?

.....
.....
.....
.....
.....

2 – Quelles sont vos pratiques aujourd'hui par rapport à ce thème ?

.....
.....
.....
.....
.....

3 – Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

OUI NON

Si oui laquelle et quand ?

.....
.....
.....
.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

ELEVAGE OVIN : REUSSIR LE PATURAGE TOURNANT DYNAMIQUE (PTD)

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone : _/ _/ _/ _/ _/ _/

Portable : _/ _/ _/ _/ _/ _/

Email :

Date de naissance : _/ _/ _/

Lieu de naissance :

Nom de la société :

Cochez votre statut professionnel
(il détermine le tarif de la formation)

Exploitant agricole, conjoint collaborateur
→ **Tarif de la formation : 125 €** (ou
302,5 € si non VIVEA)

Salarié agricole et autres
⇒ **Tarif : nous consulter**
(préciser :

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription,
avant le **16 février** à :

Bénédicte Blin
Chambre d'agriculture
15 rue Jean Grémillon
72013 Le Mans cedex 2

benedicte.blin@sarthe.chambagri.fr

**Avant d'envoyer votre inscription, merci de
vérifier que vous avez bien complété le verso
de ce bulletin d'inscription.**

INFORMATIONS PRATIQUES

Crédit d'impôt : si vous participez à une formation en tant que chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition sur les bénéficiaires ou de l'impôt sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur la durée de la formation, soit environ 67 €/jour.

Aide au remplacement : vous pouvez bénéficier d'une aide au remplacement à condition d'avoir recours à une association de remplacement dans les 90 jours après la date de votre participation à chaque journée de formation. **Renseignement auprès du SERVICE DE REMPLACEMENT de la Sarthe au 02.43.43.68.87**

Conditions générales : l'inscription déclenchera l'envoi d'un contrat de formation. Les modalités financières seront précisées dans le contrat de formation. Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation. Plus d'information sur les conditions générales sur Internet : www.sarthe.chambagri.fr

Annulation : notre organisme se réserve la possibilité d'annuler la formation si les effectifs sont insuffisants et en cas de force majeure. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et les frais d'inscriptions retournés. Les absences du stagiaire ne donnent pas lieu au remboursement des frais de formation sauf cas de force majeure.

Votre Chambre d'agriculture est reconnue pour la qualité de ses formations et de son conseil.



RETROUVEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR
www.sarthe.chambagri.fr

Chambre d'agriculture
15 rue Jean Grémillon
CS21312
72013 LE MANS cedex 2

Service Formation
02 43 29 24 44

AVEC LE SOUTIEN
FINANCIER DE

vivea

LA FORMATION L'ÉNERGIE DE VOS PROJETS

ELEVAGE OVIN :

REUSSIR LE PATURAGE TOURNANT DYNAMIQUE (PTD)

J1 au Mans, puis au plus près des
stagiaires

6 et 13 avril 2017, 9h30-17h30
20 avril 2017, 14-17h30

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SARTHE